

REGLEMENT PARTICULIER

Version 1 en date du 19/11/2003

COURSE DE COTE MONT PARIACABO

GRAND PRIX SODEXHO

FETE DE KOUROU

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement** *Le LUNDI 29 SEPTEMBRE 2003*
- Ouverture des engagements** Les demandes d'engagement seront reçues à partir du :
VENDREDI 3 OCTOBRE 2003
- Clôture des engagements** *Le MARDI 18 NOVEMBRE 2003 à minuit*
- Permanence de clôture des engagements** *Le VENDREDI 14 NOVEMBRE 2003*
De 19h00 à 21h00
Bureau du PACK
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou
tél. 05 94 32 07 11 / Fax 05 94 32 28 31
- Vérification des documents et des véhicules** *Le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2003*
Bureau du PACK
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou

Vérifications administratives 15H00 - 16H00
Vérifications techniques 15H00 - 18H00
- 1ère réunion des Commissaires Sportifs** *Le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2003 à 18H00*
Bureau du PACK
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou
- Publication des résultats** *Le DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2003 à 18H00*
- Remise des prix** *Elle s'effectuera le Mardi 25 novembre 2003 à 20H00*
Site IBIS – Mont Pariacabo - Centre Spatial Guyanais à Kourou

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

pack@laposte.net

<http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASA Equateur et le Performance Automobile Club Kourouzien organisent, avec le concours du Centre Spatial Guyanais, le dimanche 23 novembre 2003 de 8h00 à 18h00, une COURSE DE COTE REGIONALE dénommée «**COURSE DE COTE MONT PARIACABO**», comptant pour le championnat régional de Guyane 2003 et le Trophée ESPOIR.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le numéro **R473** en date du **17 novembre 2003**

Comité d'Organisation

Président :	M. Bernard BONNEVIE	117400
Membres :	Mme Caroline NAU	113461
	Mme Renée BONNEVIE	117401

Permanence : Bureau du PACK - « Performance Automobile Club Kourouzien »
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou
Fax : 05 94 32 28 31

Dates, horaire : les 3, 17, 23 octobre et 14 novembre 2003 de 20h00 à 21h00

1.1p. Officiels.

Directeur de Course :	M. Michel MACQUET	113457
Commissaires Sportifs :	Mme Martine HENIQUI MAC VAN	113452
	M. Daniel NAU	113479
	Mlle Nathalie VERNET	113453
Chronométrateurs :	Mme NAU Caroline	113479
	Mlle BONNEVIE Anne	129660
Starter :	M. Joseph JOSEPHINE	
Commissaire Technique :	M. Claude CARISTAN	46144
Adjoint	M. Etienne FREMAUX	118551
Médecin Chef :	Dr J GERARD	
Chargé des relations avec les concurrents :	M. Bernard BONNEVIE	
Chargé de la mise en place des moyens :	M. Daniel NAU	
Chargé des relations avec la presse :	M. Daniel NAU	

1.2p Horaires

Publication des équipages autorisés à prendre part aux essais
le samedi 22 novembre à 21h00

Briefing des pilotes dimanche 23 novembre à 8h45
Un briefing aux pilotes sera fait entre chaque manche (15 minutes avant la manche 2).

Essais non chronométrés dimanche 23 novembre à 9h00
1 montée facultative par concurrent engagé.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN
BP 319 - 97378 KOUROU cedex
Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31
pack@laposte.net <http://le.pack.free.fr>
Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

1.2.3p Essais préliminaires

Essais chronométrés dimanche 23 novembre à 10h00
1 montée obligatoire par concurrent engagé.

Course

1 ^{ère} Manche	
1 ^{ère} montée	dimanche 23 novembre à 11h00
2 ^{ème} montée	dimanche 23 novembre à 12h30
2 ^{ème} Manche	
1 ^{ère} montée	dimanche 23 novembre à 14h00
2 ^{ème} montée	dimanche 23 novembre à 15h30

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires dimanche 23 novembre à 18h00

1.3p. Vérifications

Conforme à l'Article VI des prescriptions générales FFSA et à l'article 1.3 du règlement standard des courses de côtes et slaloms.

Le présent règlement tient lieu de convocation

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront au bureau du PACK *Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou le 22 novembre 2003* :

- *Vérifications Administratives* 15H00 – 16H00
- *Vérifications Techniques* 15H00 – 18H00 tous groupes confondus

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Clôture des vérifications : Le départ sera refusé à l'équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà de 19H00, sauf cas de force majeure accepté par les commissaires sportifs.

A l'issue des vérifications, l'ensemble des véhicules autorisés à prendre le départ, effectuera en convoi un passage à proximité de la place des Fêtes de la ville de Kourou, et à l'issue duquel il rejoindra le parc fermé situé sur le parking de la société SGI, Zone Pariacabo à Kourou. Aucune dérogation ne sera délivrée.

Les vérifications finales seront effectuées au **Garage GBK**

Adresse : ZI Pariacabo – 97310 Kourou

Le tarif horaire de la main d'œuvre applicable aux éventuelles opérations de démontage, est fixé à : 35 € (229,58 F)

1.3.2p Pénalités pour retard

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes suivantes :

Retard aux vérifications pendant le temps officiel des vérifications :

Jusqu'à 30 minutes : 15 €

De 30 minutes à 1 heure : 30 €

Par heure supplémentaire : 15 € (et ce jusqu'à la fermeture du contrôle, toute heure commencée étant due). Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

pack@laposte.net

<http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

1.6p. Éligibilité

L'épreuve de course de côte régionale dénommée « **COURSE DE COTE MONT PARIACABO** » compte pour le Championnat Régional de Guyane 2003 et le Trophée ESPOIR.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

L'organisateur technique a souscrit pour l'épreuve un contrat d'assurance Responsabilité Civile « manifestation sportive » s'étendant aux risques C et D, conformément au règlement standard des courses de côtes et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1p. Demande d'Engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer à l'épreuve doit adresser au secrétariat de l'organisateur technique la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, et ce jusqu'à la date de clôture des engagements.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si à la date de la clôture des engagements, le nombre d'inscrits est inférieur à 12 concurrents, l'organisateur technique se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve et d'en aviser les concurrents.

3.1.1p. Concurrents Admis

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.1.2p. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 115 € (754.35 F)
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 230 € (1 508.70 F)

3.1.1.3p. La demande d'engagement

Elle ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement avec mention de **UN** commissaire de route par concurrent engagé.

Tout commissaire de route non présent le jour de l'épreuve ou qui ne se serait pas présenté à la table de pointage ou qui quitterait son poste avant que la direction de course ne lui en ait donné l'autorisation, entraînera une pénalité de temps de 10 secondes pour son concurrent.

3.3p. Ordre de départ

Conforme au règlement standard FFSA

L'ordre de départ est défini par l'organisateur et sera communiqué à chaque concurrent engagé par voie d'affichage.

ARTICLE 4P. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1p. Véhicules Admis

Conforme au règlement standard FFSA

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

pack@laposte.net <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

4.2p. Carburant – Pneumatiques - Equipements

Conforme au règlement standard FFSA

4.3p. Numéros de course

Conforme au règlement standard FFSA

Les concurrents en double monte mentionneront sur les véhicules, les numéros de course de la façon suivante : Le propriétaire du volant porte le numéro qui lui est attribué pour le compte du championnat régional. Le concurrent en double monte portera le numéro du propriétaire du volant augmenté de 100 (ex : Véhicule X pour le concurrent Y numéro 1, le concurrent en double monte Z sur le véhicule X apposera le numéro 101, pour le numéro 10 il portera le 110 ...).

Le nom du pilote ainsi que le drapeau de la nationalité apparaîtront sur les deux ailes avant, et/ou sur les vitres arrières latérales de la voiture. Le concurrent en double monte apposera de la même façon sa signalétique. La signalétique de l'autre concurrent sera barrée dès lors que l'un ou l'autre concurrent est en course.

4.4p. Mesures et dispositifs de sécurité

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Les publicités pour la manifestation sont :

- ⇒ Publicité Obligatoire Non Rachetable : SODEXHO
- ⇒ Publicité Facultative : IES - EP

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p. Parcours

La Course de Côte régionale dénommée « **COURSE DE COTE MONT PARIACABO** » a le parcours suivant : Route d'accès au site d'observation IBIS

La course se déroulera en 2 manches de 2 montées.

Départ : 200 mètres avant l'embranchement de la route d'accès au site d'observation IBIS. Voir plan de situation.

Arrivée : 200 mètres avant le parking du site d'observation IBIS. Voir plan de situation.

Pente moyenne : 5 à 6 %

Longueur du parcours : 900 mètres

Modalités de retour au départ : Les concurrents regagnent le parc fermé en convoi.

Parc départ : lieu : parking de la société SGI

Parc arrivée : lieu : Parking du site d'observation IBIS

Parc fermé : lieu : parking de la société SGI

Le départ de chaque concurrent se fait toutes les 2 minutes. L'horaire est fixé par l'organisateur. L'heure officielle sera celle de l'horloge parlante (☎ 3699).

6.2p. Route de Course

Route d'accès au site d'observation IBIS du Centre Spatial Guyanais, situé sur la montagne de Pariacabo.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

pack@laposte.net <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

6.3p. File de départ

File de départ : lieu : Embranchement ex route du degrad saramaca avec ancienne RN1 (Zone Pariacabo).

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.5p. Parc concurrent

Le parc des concurrents, tous groupes confondus, est situé sur le parking de la société SGI.
Le parc des concurrents est accessible à partir de 8h00, le dimanche 23 novembre

6.6p. Parc Fermé Final

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur le parking de la société SGI.

6.7p. Tableaux d'affichage officiels

Les tableaux d'affichage seront placés au parc des concurrents.

6.8p. Permanence :

Pendant la manifestation une permanence se tiendra à chaque table d'officiels en liaison radio.
Centre de secours le plus proche : Centre Médico Chirurgical de Kourou – 05 94 32 76 76
SMUR - 15
Sapeurs pompiers de Kourou - 18

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1p. Essais

Les essais chronométrés ont lieu le dimanche 23 novembre à partir de 10h00. 1 montée obligatoire par concurrent engagé.

7.2p. Conférence aux pilotes (briefing)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu à 8h45 le dimanche 23 novembre sur la ligne départ.
La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3p. Course

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

La procédure de départ est un décompte classique manuel aux ordres du starter.

Les temps seront chronométrés et calculés au 100^{ème}

7.4p. Echauffement des pneumatiques

L'échauffement des pneumatiques par déplacement du véhicule n'est pas autorisé.

L'utilisation de couvertures chauffantes, ou tout dispositif analogue n'est pas autorisée.

ARTICLE 8P. PENALITES

Pénalités appliquées par la Direction de Course :

Conférence aux pilotes : Absence au briefing : 90 €
En cas de récidive : 180 €

ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Les classements suivants seront établis :

- Un classement général,
- Un classement général féminin,
- Un classement par groupe,
- Un classement par classe,

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée additionnée de chaque manche. En cas d'ex æquo, le concurrent ayant réalisé le meilleur temps sur une montée sera classé premier.

ARTICLE 10P. PRIX - COUPES

Seront récompensés par des coupes :

- ⇒ Les trois (3) premiers du classement général,
- ⇒ Les trois (3) premiers du classement général féminin,
- ⇒ Le premier de chaque Groupe,
- ⇒ Le premier de chaque Classe,
- ⇒ Des prix spéciaux seront aussi décernés.

La remise des prix se déroulera le mardi 25 novembre 2003 à partir de 20H00 au *Site IBIS – Mont Pariacabo - Centre Spatial Guyanais à Kourou.*

Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les concurrents classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

Les concurrents recevant un prix devront se présenter au complet à la cérémonie de remise des prix sous peine de se voir sanctionner par l'organisateur technique.

Les trois (3) premiers du classement général et du classement général féminin se présenteront avec leur véhicule le jour de la remise des prix où ils recevront leurs coupes.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

pack@laposte.net <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996